



Mariage blanc et enfant reconnu sans être le sien

Par **suzyalfred**, le **20/07/2014** à **16:20**

bonjour, comment fait-on pour dénoncer un mariage blanc et un enfant reconnu qui n'est pas le sien. peut-on exiger un test de paternité à ce père pour prouver qu'il est bel et bien le père de l'enfant qu'il a reconnu? Et comment fait-on pour dénoncer de tels actes?

Par **aguesseau**, le **20/07/2014** à **17:24**

bjr, êtes-vous un des 2 époux de ce mariage blanc ? je ne vois pas l'intérêt de vouloir prouver par un test de paternité à un homme qu'il est bien le père de l'enfant qu'il a reconnu. cela signifie que le mariage n'est pas blanc. par contre la contestation de la paternité d'un enfant est ouverte à toute personne ayant un intérêt légitime. si le père a élevé cet enfant (possession d'état) pendant 5 ans au moins, la paternité n'est plus contestable.